043-254300395-20221012-2022\_10\_43-DE Reçu le 21/10/2022

# RÉPUBLIQUE FRANCAISE

## DÉPARTEMENT DE HAUTE-LOIRE

Nombre Membres

En exercice: 22

<u>Présents :</u> 16 Titulaires

Pouvoirs:

4

Votants:

20 Pour

0 Contre

0 Abstentions

<u>Date de la convocation :</u> 06 Octobre 2022

Délibération n° 2022.10.43

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de Monistrol-sur-Loire

Séance du 12 Octobre 2022

### L'an deux mil vingt-deux et le douze octobre

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Yssingeaux sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

**Présents**: Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Laurent MIRMAND, Jean-Michel EYRAUD, Bernard SOUVIGNET, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Elisabeth ROYON, Didier PINOT, Frédéric GIMBERT, Michel JOUBERT.

#### Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Paul BARD a donné pouvoir à Laurent MIRMAND André DEFAY a donné pouvoir à Jean-Michel EYRAUD Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Michel JOUBERT Laurent BERNARD a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT

Absents: Laurent DUPLOMB et Roland LONJON.

#### TARIFS D'ENFOUISSEMENT POUR LE SITE DE SAINT-JUST MALMONT

Dans le cadre de la reprise de la compétence traitement, il convient au SYMPTTOM de délibérer sur les tarifs à appliquer aux déchets enfouis à l'ISDND de Saint-Just Malmont.

M. le Président propose d'appliquer les mêmes tarifs pour l'exercice 2022 votés par le SICTOM Velay-Pilat à savoir 75 € HT la tonne entrante + TGAP en vigueur pour les DIB des professionnels.

Pour les non-recyclables des déchetteries, un tarif en adéquation avec le prix de revient de l'enfouissement en plus de la TGAP en vigueur est justifié. M. le Président propose donc un tarif de 59 € HT la tonne entrante + TGAP en vigueur sur le site de Saint-Just Malmont.

### AR Prefecture

043-254300395-20221012-2022\_10\_43-DE Reçu le 21/10/2022

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- APPROUVE à l'unanimité l'actualisation des tarifs relatif à l'enfouissement des DIB des professionnels, et des déchets de déchetteries, de l'ISDND de Saint-Just Malmont comme suscités depuis la reprise de la compétence traitement à compter du 01/06/22.
- AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

S.Y.M.PT.T.O.M 17, Rue du Général de Chabron RP 20029

17, Hue du General de Glazion BP 20029 43120 MONISTROL SUR LOIRE Tél : 04 71 75 57 57 Le Président

Jean-Paul LYONNET